

***RENFORCER LES LIENS FRANCO-ALGERIENS A PARTIR DES
ACQUIS DE L'HISTOIRE COMMUNE DES DEUX PAYS***

**Mémoire de géopolitique
du commandant Thierry MARZOCCHI
dans le cadre du séminaire
« Géopolitique de la Méditerranée »**

Directeur : Amiral (2S) Jean-François Coustillière

Mars 2007

FICHE DOCUMENTAIRE

1. Renforcer les relations franco-algériennes à partir des acquis de l'histoire commune des deux pays
2. B2_MARZOCCHI_relations francoalgeriennes
3. CDT, armée de l'air, MARZOCCHI Thierry , France
4. 12 mars 2007
5. Division B – groupe B2 Mémoire de géopolitique
6. La France et l'Algérie entretiennent depuis plus de quarante cinq ans des rapports passionnels hérités d'une époque coloniale qui s'est achevée dans le sang et la douleur en 1962. Aujourd'hui, le climat semble plus propice à l'élaboration de relations renforcées dans les domaines politique, économique, culturel, et de défense, malgré une instrumentalisation politique contreproductive de l'histoire coloniale de chaque côté de la Méditerranée. Cependant, de nombreux obstacles restent à lever pour exploiter ce lien particulier entre les deux pays et amener le volume des échanges à un niveau plus significatif. Il faudra tout d'abord assumer le passé de manière dépassionnée et accompagner le développement politique, économique et social de l'Algérie afin d'en faire un partenaire stable, crédible et performant.
7. Relations France-Algérie, Méditerranée, colonisation

Vers un renforcement des relations franco-algériennes à partir des acquis de l'Histoire commune des deux pays

PREMIÈRE PARTIE : UNE INTERPENETRATION DES HISTOIRES

- ✚ La conquête de l'Algérie comme soutien à la monarchie et à l'économie
- ✚ L'indépendance comme fondation de l'Etat Algérien

DEUXIÈME PARTIE: LES ACQUIS DE L'HISTOIRE COMMUNE

- ✚ Une relation particulière qui perdure depuis l'indépendance
- ✚ Une France empreinte de l'héritage colonial

TROISIÈME PARTIE: VERS UN RENFORCEMENT DES LIENS FRANCO-ALGERIENS

- ✚ Les voies d'amélioration de cette relation particulière
- ✚ Les obstacles à lever et les facteurs d'incertitude

1. INTRODUCTION



Carte de l'Algérie actuelle

En 1830, les français débarquent avec une flotte de cinq cents navires sur la presqu'île de Sidi Ferruch ; la colonisation de l'Algérie débute et avec elle une Histoire commune qui influencera durablement les deux peuples jusqu'à nos jours. Une relation particulière perdue aujourd'hui encore entre la France et l'Algérie, faite de passions, d'engagements, d'espoirs souvent déraisonnables, et de déceptions, sur fond d'Histoire coloniale mal assumée.

Aussi paraît-il intéressant de dresser un « **inventaire de l'héritage colonial** » dans l'acception la plus large du terme, que ce soit en France ou en Algérie. Car si le colonisateur a fait naître l'idée de la Nation algérienne en réaction contre lui, et s'il a

profondément modelé le pays en l'organisant à l'image de ses propres départements, il a lui-même été marqué en retour par l'émigration algérienne du début du XX^{ième} siècle à nos jours.

Ainsi, à partir de ces acquis de l'Histoire commune entre les deux peuples, cette étude a pour ambition de proposer des **voies d'amélioration de ces relations si particulières qui perdurent entre la France et l'Algérie**, sur un terrain dépassionné.

2. UNE INTERPENETRATION DES HISTOIRES

2.1. La conquête de l'Algérie pour renforcer la monarchie et l'économie française

Les français ont débarqué en Algérie le 14 juin 1830. Même si elle fût officiellement justifiée par « un coup d'éventail » donné par le Bey d'Alger Hussein au consul de France Deval le 29 avril 1827, cette conquête est essentiellement fondée sur deux motivations principales : consolider l'influence française en méditerranée tout en élargissant le marché économique, et renforcer la monarchie de Charles X.

2.2. Vers l'indépendance, ou comment la nation algérienne est née de l'opposition au colonialisme

Des coups de feu éclatent dans les Aurès, à kenchela ou Arris, le 1^{er} novembre 1954. La nature de ces événements est mal perçue en métropole et personne ne pense sérieusement que la France est entrée en guerre. L'opinion publique française ne connaît pas encore les principaux protagonistes de cette insurrection – Ahmed Ben Bella, Hocine Aït Ahmed, ou Mostefa Ben Boulaïd -, qui revendiquent leurs actions au nom d'un mouvement émergent, le FLN¹. Pourtant ces événements marquent le début d'une guerre qui durera jusqu'en 1962 et qui n'osera dire son nom qu'en 1999².

¹ Front de libération nationale

² le 10 juin 1999, l'assemblée nationale reconnaissait le terme de « guerre d'Algérie » pour caractériser cette période de l'Histoire

Ainsi, cette Algérie divisée, berbère à ses origines³, occupée tour à tour par les Phéniciens, les Carthaginois, les Romains, les vandales, les Byzantins, les Arabes, et les Turcs, ne réalisera son unité et n'imaginera son destin en tant que Nation, qu'en opposition au colonisateur français.

Ce dernier galvanisera toutes les rancœurs d'une population revendicatrice à son encontre, en grande partie parce qu'il aura échoué à appliquer tous les principes fondateurs de la république française dans ses départements algériens. En effet, l'égalité des droits entre européens, notamment, –français, espagnols, italiens et maltais- avec les algériens de souche, ne sera pas respectée.

A la veille de cette guerre, la France est fragilisée par la défaite de Dien Bien Phu. Les tenants de l'indépendance de l'Algérie y verront une source de motivation supplémentaire pour lancer les hostilités. Cette deuxième moitié du XX^{ème} siècle marquera la fin de l'époque coloniale française. La crise de Suez de 1956 avec la retraite humiliante imposée aux troupes françaises pourtant vainqueurs de Nasser en sera le point d'orgue : la France n'appartient plus au cercle fermé des puissances mondiales dominantes. Ainsi, Paris, pressée par l'idéologie anticolonialiste américaine et consciente de l'affaiblissement de son statut international accordera une indépendance négociée au Maroc et à la Tunisie en 1956. Elle s'entêtera pourtant en Algérie qui n'obtiendra son indépendance qu'à travers les accords d'Evian du 3 juillet 1962.

3. LES ACQUIS DE L' HISTOIRE COMMUNE

3.1. Une relation « particulière » qui perdure après l'indépendance de l'Algérie

Cette Histoire commune entre la France et l'Algérie ne s'arrête pourtant pas en 1962, même si de part et d'autre de la Méditerranée, la volonté d'oublier un passé colonial, dont chacun avait honte, a prévalu.

³ 4000 ans avant JC

Du côté français, cette période « d'amnésie » organisée a duré jusqu'en 1999, date à laquelle Paris reconnaissait enfin cette guerre.

Pour sa part, après les accords d'Evian, Alger jetait toute son énergie dans la construction de cette Nation indépendante qu'elle avait si ardemment espérée. Les années 90⁴ furent pour elle une période noire de lutte contre le terrorisme islamiste orchestré par le FIS⁵, sur fond de guerre civile, entraînant un replis du pays sur lui-même. C'est véritablement l'ère de la présidence d'Abdelaziz Bouteflika qui marquera la réouverture du pays au monde et par la même la reprise du dialogue entre Paris et Alger. En 2000, il sera le premier Président algérien à se rendre en France en visite d'Etat. Lui emboitant le pas, le Président Jacques Chirac se rendra deux fois à Alger en 2003 et 2004. Cette ère nouvelle dans les relations des deux pays sera marquée par la **Déclaration d'Alger**⁶ du 3 mai 2003. Ce texte fondamental a tracé les contours de ce que devraient être les relations futures entre les deux pays en les inscrivant dans le cadre d'un partenariat rénové et d'exception censé être le couronnement de l'œuvre de refondation et de restructuration de ces relations. Ce processus de refondation vise un objectif clairement affiché : l'instauration de rapports privilégiés et d'un partenariat d'exception ayant vocation à se poser comme modèle de coopération dans la région ; un exemple de relations Nord-Sud. C'est un véritable défi que l'Algérie et la France se sont engagées à relever et qu'un **traité d'amitié et de coopération** devra consacrer.

3.2. L'héritage colonial en France

3.2.1. Une population d'origine algérienne

La colonisation, pour la France, ne se limita pas à l'occupation d'un pays dont on aurait exploité les ressources en évitant toute interaction avec la métropole. L'aventure coloniale algérienne aura marqué durablement la société française et son fondement : sa population.

⁴ En 1991 le gouvernement annule les élections menant à la victoire certaine d'un parti islamiste ; une guerre civile déchirera dès lors le pays jusqu'en 1999, date à laquelle le Président Bouteflika décrètera la réconciliation nationale et l'amnistie généralisée

⁵ Front Islamique du Salut

Aujourd'hui, on estime à 5% la part des français d'origine algérienne. Ces algériens tour à tour travailleurs dans les usines, agriculteurs, ou combattants aux côtés des français influencèrent inévitablement la société du pays qui les accueille.

Même après l'indépendance, la France est restée attractive aux yeux des dirigeants algériens qui voyaient en l'émigration un moyen de diminuer les effets de la mauvaise situation économique et sociale en encourageant une partie de la population à s'exiler. Ainsi, après 1962, du Président ben Bella au Président Bouteflika, tous les dirigeants se sont assurés de la bonne volonté de la France à recevoir leurs compatriotes, s'opposant par principe à tout quota d'immigration. Aujourd'hui encore, une directive communautaire relative à la pénétration dans l' « espace Schengen » imposant une consultation préalable à l'octroi de visas aux citoyens algériens, alors que les marocains et les tunisiens en sont dispensés, soulève la colère d'Alger. Aussi à peine arrivé à Alger, lundi 13 novembre 2006, pour une visite officielle de deux jours, Nicolas Sarkozy, Ministre de l'intérieur, a-t-il annoncé une mesure qui a fait plaisir à ses hôtes : la suppression de la consultation préalable des pays européens de l'espace Schengen avant la délivrance de visas aux ressortissants algériens. C'était une revendication de longue date des autorités algériennes.

3.2.2. Les Harkis

Les Harkis ont collaboré avec les Français pendant la guerre d'Algérie. Ceux qui n'ont pu rentrer en France en 1962 ont été pourchassés par le pouvoir qui les considérait comme des traîtres à leur patrie. Les exilés n'ont pas, pour leur part, obtenu la reconnaissance qu'ils espéraient de la France pour laquelle ils avaient consenti les plus grands sacrifices. Regroupés dans des baraquements souvent indigents, ils peinèrent à s'intégrer dans une population qui les considérait avant tout comme des étrangers. Aujourd'hui encore, les Harkis ne sont autorisés à se rendre en Algérie que si leur voyage n' « occasionne pas de troubles à l'ordre public⁷ » !

⁷ [10] p 135 SEM M. Missoum SBIH, ambassadeur d'Algérie en France

A l'occasion de l'inauguration du mémorial national ⁸dédié aux soldats français morts en Algérie, au Maroc et en Tunisie, le jeudi 5 décembre 2002, le Président Chirac a rendu hommage aux quelques 3000 Harkis morts pour la France, qui ont « tant donné à notre pays ». « La France adresse aujourd'hui un message tout particulier d'estime, de gratitude et d'amitié à leur égard ».

3.2.3. les pieds noirs

Ces algériens français, d'origines diverses en Europe, ont vécu l'exode de 1962 vers la France comme une véritable déchirure. Attachés viscéralement à un pays qui avait vu naître leurs aïeux⁹, ils avaient dû abandonner précipitamment leurs terres et leurs biens pour rejoindre une France qui leur était étrangère. Jamais ils ne quitteront leur nostalgie pour une époque coloniale qui leur apparaît comme bénie.

Véritable groupe d'influence, les « pieds noirs » furent les véritables promoteurs de la loi du 23 février 2005 faisant obligation de mentionner les « bienfaits de la colonisation¹⁰ » dans les manuels scolaires d'Histoire. La réaction en Algérie est violente : « la blessure est à vif et la cassure réelle. Partagés entre l'incrédulité et l'amertume, les Algériens dressent la liste de ce qu'ils perçoivent comme des insultes en cascade assénées par la France. Le refus des députés français de modifier la loi du 23 février 2003, dont l'article 4 vante le rôle positif de la présence française, notamment en Afrique du Nord, a achevé de réveiller la fibre nationaliste et de radicaliser les esprits. »¹¹

⁸ Situé quai Branly à Paris, il consiste en un ensemble de trois colonnes alignées, hautes de six mètres. Dans chacune d'elles, un afficheur électronique fait défiler les noms et prénoms des quelques 23000 soldats morts.

⁹ « Ils sont là, pour certains, depuis quatre générations, sans parler des juifs d'Algérie, naturalisés français en 1870, présents sur cette terre depuis des siècles, avant même l'arrivée des arabes » extrait de [5] p182

¹⁰ « L'amendement sur le rôle positif de la colonisation est dû à un cercle étroit de députés. Ce lobby a pour cheville ouvrière le Groupe d'études sur les rapatriés, qui compte 57 députés sur 577. Comme tout groupe de pression, il transcende les clivages politiques. Et s'ils n'y sont pas affiliés, ils comptent nombre de rapatriés ou de Harkis dans leur circonscription » Le Monde du 21 Janvier 2006 par Bertrand Le Gendre

¹¹ Le Monde 31 Décembre 2005 par Florence Beaugé

3.2.4. Des français qui se sentent responsables du développement de l'Algérie

Cette population française venue d'Algérie, qu'il s'agisse de Harkis, de pieds-noirs, ou d'algériens de souche, influence donc indiscutablement l'opinion publique française d'aujourd'hui dans la perception qu'elle peut avoir de ses relations avec Alger. Chacun de ces groupes se sent en quelque sorte responsable du destin de l'Algérie, comme s'il attendait l'avènement d'une époque dans laquelle il serait de nouveau acteur du développement de ce pays. La fracture coloniale a été si forte, si inattendue, qu'aucun français ayant vécu en Algérie ne peut se résoudre, encore aujourd'hui, à faire le deuil de sa « double appartenance ».

3.3. Les acquis de la colonisation française en Algérie

3.3.1. L'unité du pays comme réaction à la colonisation

La Nation algérienne n'existait pas avant l'époque de la colonisation française. Il est même permis de dire que l'acquis principal de la présence française a été de faire prendre conscience aux algériens du fait qu'un destin commun les unissait. Cette identité n'a pas été spontanée et s'est construite peu à peu en réaction à l'occupation du colonisateur. Bien avant les prémices de la « guerre de libération »¹², en 1950, paraît, en France et en Algérie, l'ouvrage « Algérie : Nation et société » de Mostefa Lacheraf qui présente l'Algérie comme une « Nation dont le système colonial a voulu nié l'existence ». Plus tard, Benjamin Stora¹³, décrit la période 1962-1972 comme celle de « l'affirmation nationaliste », pendant laquelle à la fois le pouvoir en place et la Nation algérienne ont cherché à se légitimer « dans la même conception historique ». Dans l'Algérie post 1962, la doctrine étatique sur la période de la « guerre de libération » sert essentiellement à légitimer l'Etat indépendant qui vient d'être constitué et la Nation qui se forme, en se faisant reconnaître sur le plan international.

¹² 1^{er} novembre 1954 avec les premières actions revendiquées par le FLN

¹³ dans [5] p65

3.3.2. La langue française favorisant les relations internationales

Le « butin de guerre ¹⁴», c'est en ces termes que les élites algériennes actuelles qualifient la langue française. Héritage fondamental de la présence française, cette langue diplomatique par excellence, a permis à l'Algérie de s'ouvrir au Monde extérieur. Elle a permis non seulement toute sorte de coopérations d'ordre économique ou politique, mais a de plus autorisé un certain rayonnement culturel, en faisant connaître de nombreux écrivains francophones.

Toutefois, à l'image du reste du Monde, une tendance au recul de l'usage de la langue française apparaît aujourd'hui en Algérie. Ainsi, il n'est plus rare de rencontrer des algériens uniquement anglophones dans les diverses rencontres internationales. Cette désaffection pour notre langue a d'abord été encouragée par les gouvernants au nom de l'arabisation du pays, avant que ceux-ci ne reviennent en arrière avec la présidence Bouteflika¹⁵. Ce lien de l'Algérie avec la francophonie est encore alimenté par les formations des élites algériennes dispensées en France et par l'accès aux chaînes de télévision françaises dont l'audience demeure importante. Toutefois, il semble aujourd'hui improbable, pour des raisons politiques, que l'Algérie rejoigne à cours terme l'association de la Francophonie ; une telle adhésion pourrait être perçue par une frange extrémiste de la population ¹⁶comme un retour en arrière historique et une aliénation de l'indépendance du pays.

3.3.3. Une organisation des institutions sur le modèle français

Plus que sa langue, la France a laissé ses institutions en modèle. Aujourd'hui encore qu'il s'agisse du pouvoir exécutif, législatif, judiciaire, ou des organes de contrôle, l'analogie avec le système français reste patente. Concernant le pouvoir exécutif, le Président est élu au suffrage universel direct pour cinq ans ; il n'est toutefois rééligible qu'une fois. Le gouvernement est composé du Chef du gouvernement et de Ministres. Parallèlement, le

¹⁴ Formule attribuée à l'écrivain et historien Kateb Yacine

¹⁵ Le Président Bouteflika s'est rendu en tant qu'auditeur à part entière au sommet de la francophonie de 2003, bien que l'Algérie ne soit pas membre inscrit.

¹⁶ Un courant « antifrançais » se manifeste actuellement à Alger accusant toute personne tenant des propos favorables aux relations avec Paris d'appartenance au « parti des français ».

pouvoir législatif algérien se réfère au modèle bicamériste français : d'une part l'APN¹⁷ pendant de l'Assemblée nationale, et d'autre part le Conseil de la Nation¹⁸, équivalent du Sénat. Enfin, le Conseil Constitutionnel et la Cour des comptes constituent les organes de contrôle.

De plus, officiellement annexée à la France en 1858, l'Algérie fût découpée, en s'inspirant de l'organisation territoriale française, en trois départements (Oran, Alger et Constantine). En 1957, l'organisation territoriale de l'Algérie fut modifiée : 14 départements furent créés. En 1958, trois nouveaux départements (Aumale, Bougie et Saïda) vinrent s'ajouter aux précédents. En 1959, les départements d'Aumale et de Bougie furent supprimés. Les autres persistent jusqu'à l'indépendance de l'Algérie en 1962. La division territoriale qu'ils apportaient fut en revanche conservée jusqu'en 1978.

3.3.4. La France « ambassadrice » de l'Algérie en Europe

Nourrissant sans doute inconsciemment une sorte de responsabilité dans le destin de l'Algérie, la France constitue un porte parole de choix pour défendre les intérêts d'Alger au sein des instances internationales et tout particulièrement au sein de l'Union Européenne. Cette dernière instance, dont les membres de sensibilité méditerranéenne représentent une minorité, qui a vu son « centre de gravité » se déplacer vers le Nord Est lors de son élargissement de 2004, voit son intérêt pour le développement de l'Afrique du nord inévitablement diminué, surtout après l'échec avéré du Processus de Barcelone de 1995, constaté lors du sommet « Barcelone +10 » de 2005. Ainsi, l'Algérie voit-elle avec bienveillance les initiatives de la France, pays fondateur de l'UE, en faveur d'une collaboration Euro méditerranéenne. Ce fût le cas en 1990, lorsque la France inspira aux pays méditerranéens de l'Union, le projet de relations multilatérales « 5+5 » avec les pays du Maghreb et du Machreck. Modèle de partenariat impliquant les pays d'Afrique du nord de la conception à la réalisation des projets, cette démarche « 5+5 », faite de pragmatisme et d'actions pas à pas s'élève aujourd'hui en parangon de la marche à suivre pour développer des relations sur ce continent.

¹⁷ Assemblée populaire nationale composée de députés élus pour 5 ans au suffrage universel direct.

¹⁸ Chambre haute constituée de membres élus au suffrage universel pour six ans, renouvelés par moitié tous les trois ans.

Toutefois, malgré ces avancées non négligeables, dans les relations entre les deux rives de la Méditerranée, force est de constater que la priorité actuelle de l'Union est ailleurs. En effet, cette Europe aujourd'hui composée de 27 membres, après avoir considérablement repoussé ses frontières doit maintenant se consolider en surmontant ses dissensions internes et en bâtissant un véritable projet politique, fondement indispensable à une action extérieure cohérente et porteuse de sens. Dans cette construction, la France, malgré sa perte d'influence inévitable après l'échec au referendum sur le projet de constitution de mai 2005, a un rôle principal à jouer en ramenant les débats européens sur les frontières sud de l'UE. Elle pourrait tirer parti de sa prochaine présidence au second semestre 2008 pour insuffler un nouvel élan dans le dialogue méditerranéen, comme l'avait fait l'Allemagne en influant sur l'élargissement à l'Est durant sa présidence.

3.3.5. Un intérêt particulier des algériens pour la situation intérieure française

La France représente pour la plupart des algériens, bien plus qu'une Nation oeuvrant pour ses intérêts vis à vis du monde extérieur. Elle est aussi terre de fascination en raison tout d'abord de son niveau développement économique et social qui en fait une terre d'immigration préférentielle, mais aussi de son courage politique¹⁹ et de ses positions tolérantes en faveur du monde arabe. Ainsi, les algériens, parlant encore pour une grande majorité la langue de Molière, manifestent un intérêt très fort pour les affaires intérieures françaises. Cette attirance pour Paris est encore renforcée par la présence d'une importante communauté algérienne ou d'origine algérienne vivant sur le sol français. Les media français sont donc écoutés massivement en Algérie, et chaque débat, qu'il soit économique, social ou politique, est suivi avec passion par ces francophones du Maghreb. Ainsi, n'est-il pas rare de surprendre à la terrasse d'un café de Constantine une conversation animée sur les candidats à l'élection Présidentielle française prochaine.

¹⁹ Le Président Chirac a refusé de rentrer en guerre en 2003 aux côtés de son allier américain en Irak. Le discours pacifiste de Dominique de Villepin au siège de l'ONU a achevé de déclencher un mouvement de sympathie de l'ensemble du monde musulman envers la France.

4. VERS UN RENFORCEMENT DU LIEN FRANCO – ALGERIEN

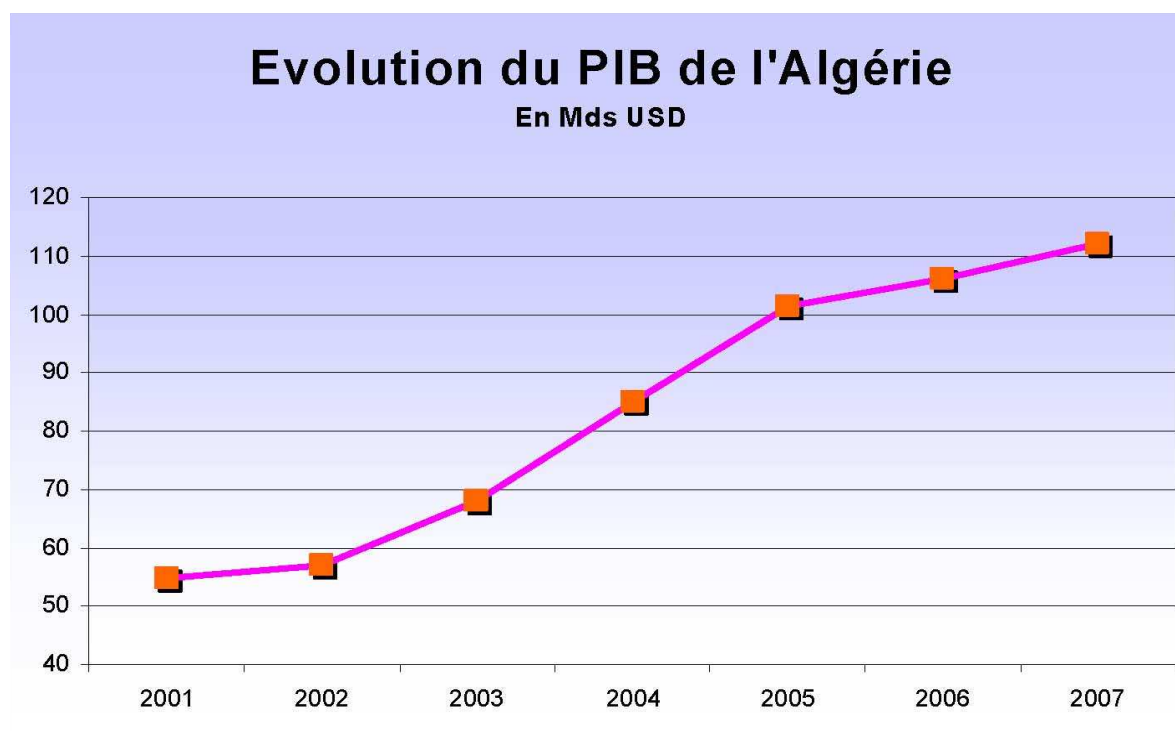
4.1. Les voies d'amélioration de cette relation particulière entre Paris et Alger

4.1.1. Dans le domaine économique

4.1.1.1. Consolider les relations existantes dans les secteurs compétitifs algériens

Les résultats macroéconomiques de l'Algérie en font le pays le plus dynamique du Maghreb avec un PIB²⁰ de 783 milliards d'euros en 2005, en hausse de 5,3 % par rapport à 2004²¹. Cette tendance favorable de l'accroissement de la production de valeur ajoutée devrait s'installer durablement puisque la croissance est estimée à 7% en 2007. L'inflation endémique de ce pays en expansion a même été maîtrisée, passant de 4,2 % en 2001 à 2,7 % en 2005, alors que les réserves ont quasiment triplé pendant la même période passant de 23 milliards de dollars fin 2002 à 60 milliards de dollars fin 2005. L'endettement extérieur, frein traditionnel à la croissance, a diminué lui aussi en passant de 25 milliards de dollars fin 2000 à 15,5 milliards de dollars fin février 2006.

Source mission économique française en Algérie - Octobre 2006



²⁰ Produit intérieur brut

²¹ Augmentation de 6 % du PIB en 2006

La France est le premier fournisseur étranger²² de l'Algérie pour un montant d'environ 5 Milliards d'€²³.

Les **PME**²⁴ françaises sont les premières à bénéficier de cette manne financière. Toutefois, ce volume d'échange cache une vérité bien moins positive : les entreprises françaises peinent à s'installer sur le sol algérien.

« Venez construire une unité de montage ! » : l'interpellation s'adresse au constructeur automobile français Citroën. Elle émane du Ministre algérien de la formation professionnelle, El Hadi Khaldi, qui, mardi 30 mai 2006, inaugurerait, à Alger, le nouveau centre de formation de la marque aux chevrons²⁵. Mais les entreprises françaises préfèrent bénéficier à distance de la richesse algérienne et hésitent à tenter l'aventure de la délocalisation. Les raisons sont multiples. D'une part, les dispositions légales régissant les activités commerciales et le droit algérien des sociétés ne garantissent pas la pérennité des entreprises et leur stabilité. D'autre part, l'Algérie souffre d'une bureaucratie caricaturale : la moindre démarche administrative réclame des efforts hors de proportion. A ces considérations, d'ordre juridique et administratif, s'ajoute la peur d'une montée de l'islamisme susceptible d'ouvrir une nouvelle période d'instabilité nationale et de repli du pays sur lui-même.

Ce manque d'implantation des entreprises françaises sur le sol algérien semble devenir une source de préoccupation pour le gouvernement algérien, qui y voit une nouvelle marque de défiance de l'Etat français envers lui. Loin des tensions diplomatiques entre l'Algérie et la France, Alger n'a de cesse, aujourd'hui, de presser les entrepreneurs français d'accroître les investissements directs sur son sol. « Vous avez le plein soutien de l'Etat », a lancé, jeudi 1er juin 2006, le Président algérien aux entreprises qui exposent à la 39^{ème} foire internationale d'Alger, les engageant à venir investir en Algérie et à transférer des savoir-faire plutôt que de se contenter d'exporter leurs produits.

²² L'Hexagone n'est en revanche que le quatrième client de ce pays (10,13 % des exportations en 2005)

²³ La France assure 22,14 % des importations algériennes

²⁴ Petites et moyennes entreprises

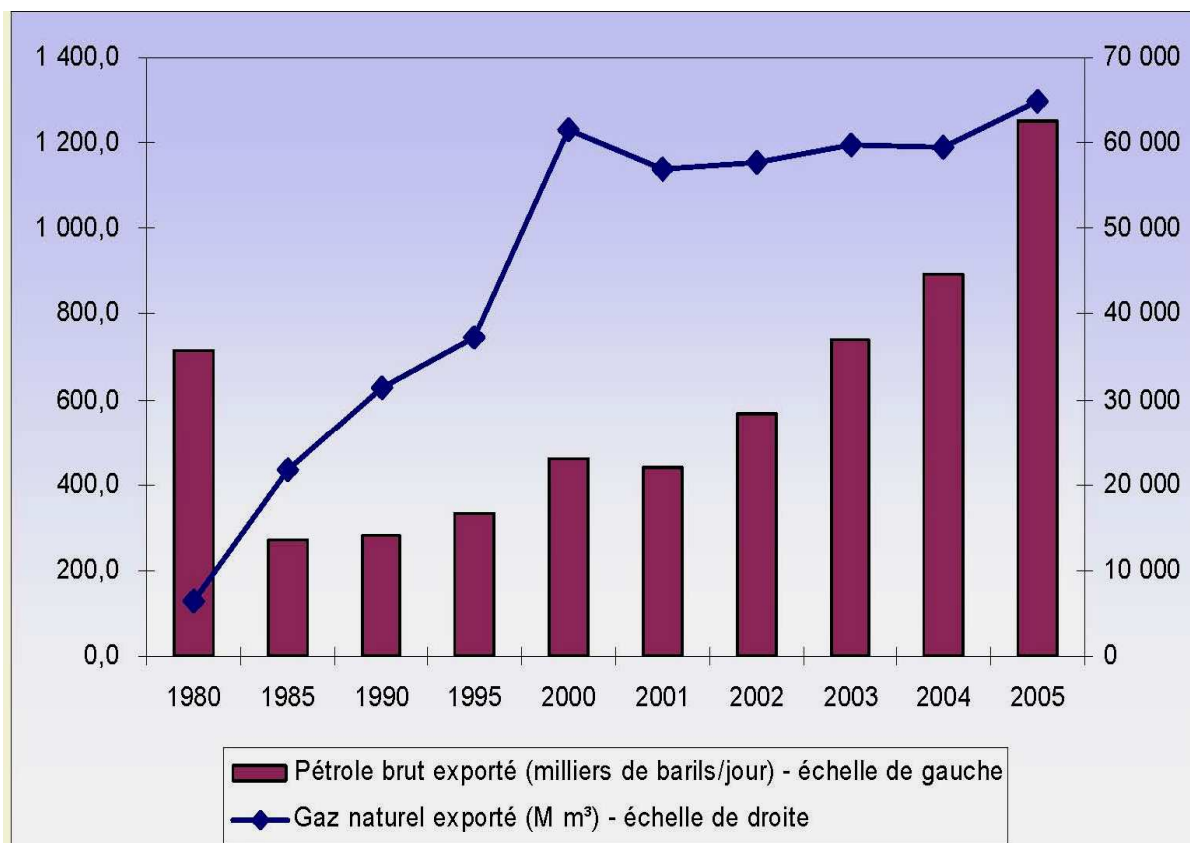
²⁵ Le Monde 12 Mai 2006 par Florence Beaugé

Pourtant, il revient en priorité à l'Etat algérien de créer les conditions favorables d'implantation sur son sol d'entrepreneurs français souvent enthousiastes à l'idée de pénétrer un marché en expansion continue, où tout est à construire, et qui ressemble à un nouvel Eldorado.

Cette dynamique de collaboration semble se mettre en marche aujourd'hui. La visite à Alger du Ministre délégué à l'industrie, François Loos, les 8 et 9 mai derniers, et celle d'une délégation du MEDEF, les 2 et 3 mai, ont permis de déboucher sur des résultats concrets. Ainsi, un important accord cadre de partenariat entre le groupe français La Poste et Algérie-Télécoms a-t-il été signé le 8 mai. Quelques jours plus tôt, un accord de coopération avait été conclu pour la formation des cadres algériens par le Centre de formation de la profession bancaire (CFPB), organisation professionnelle du MEDEF.

Bien plus qu'un marché favorable aux PME, l'Algérie est avant tout un producteur incontournable de **gaz et de pétrole**, qui fournit quasiment **25% des besoins français en matière énergétique**.

Source mission économique française en Algérie - Octobre 2006



Assurer une relation continue et garantie entre les deux pays apparaît donc comme une priorité réellement stratégique. Le rapprochement entre Sonatrach, le groupe gazier public algérien et Gazprom²⁶ a créé l'inquiétude de voir apparaître, sur le modèle de l'OPEP, un cartel capable d'imposer ses volontés aux européens. La troisième semaine de l'énergie qui s'est tenue à Oran du 25 au 30 novembre dernier, a été « l'occasion de balayer les inquiétudes géostratégiques du marché²⁷ ». GDF²⁸, quatrième client de l'Algérie, à cette occasion a créé l'événement, en organisant le chargement de 155000 m3 de gaz sur le plus grand méthanier du Monde le Provalys dans le port de Bethioua. Le gazier français a annoncé sa collaboration avec la Sonatrachh pour accompagner les ambitions de l'Algérie dans le domaine de l'approvisionnement en Gaz en particulier en l'aidant à pénétrer sur le marché américain. Les relations franco-algériennes dans le domaine des matières énergétiques semblent donc se présenter sous les meilleurs auspices.

Revigorée par les dividendes de sa production d'hydrocarbure, l'Algérie nourrit une ambition de développement sans précédent. Ainsi, des projets d'investissements publics²⁹ faramineux ont été lancés, pour un montant de 100 milliards de \$ d'ici à 2009. Après avoir épuré l'essentiel de sa dette extérieure, l'Algérie espère bien financer son développement par ses recettes pétrolières et gazières.

Forte de ses **rentes pétrolières**, l'Algérie se trouve en position de force dans ses relations commerciales avec la France. La balance commerciale de la France avec l'Algérie est devenue déficitaire au premier trimestre 2006. Portées par les ventes d'hydrocarbures, les exportations algériennes vers l'Hexagone ont représenté 1,2 milliard de dollars (927 millions d'euros), en hausse de 43,9 % sur la même période de 2005. Dans le même temps, les achats algériens de produits et biens français se sont tassés à 953 millions d'euros, en chute de 30,9 %. Ce sont toutefois les importations algériennes dans leur ensemble qui se sont contractées sur les trois premiers mois de l'année, enregistrant une baisse globale de 5,1 %. Fin 2005, les échanges commerciaux avec l'Algérie étaient encore bénéficiaires

²⁶ Premier groupe gazier Russe

²⁷ [11] P38-40

²⁸ Gaz de France

²⁹ Alger espère fournir 40% du gaz consommé en Europe en 2015 et pénétrer le marché américain. Plusieurs projets d'envergure comme la construction du gazoduc Algérie-Sardaigne-Italie, ou le trans saharian gaz pipeline de 4300km reliant le détroit du Niger à l'Europe.

pour la France : sur l'année, les exportations françaises avaient atteint 4,7 milliards d'euros (+ 10,3 %), alors que les importations de produits algériens se chiffraient à 3,7 milliards d'euros (+ 27,4 %).

Parallèlement, toujours dans ce même esprit d'indépendance vis-à-vis de la France et du Monde, et pour afficher encore plus profondément le rôle de Nation puissance qu'elle embrasse désormais, l'Algérie, en la personne du Ministre de l'économie et des finances Mourad Medelci, a signé, le jeudi 11 mai 2006, avec son homologue français Thierry Breton, un accord bilatéral au terme duquel elle remboursera par anticipation, le solde de sa dette à l'égard de l'Etat français, soit 1,6 milliard de dollars (1,24 milliard d'euros). Cet accord décline l'accord multilatéral conclu, la veille, par l'Algérie avec les 19 pays membres du Club de Paris sur le remboursement anticipé de sa dette publique, d'environ 8 milliards de dollars.

4.1.1.2. Accompagner l'Algérie dans la voie de la modernisation de son économie

Les résultats flatteurs de l'économie algérienne ne peuvent masquer les sources de fragilité éventuelle qui subsistent :

- ✚ sur le plan financier, malgré la bonne tenue conjoncturelle des comptes publics en raison de la croissance exceptionnelle des revenus des hydrocarbures, l'alourdissement de la dépense publique, causé par des plans successifs de relance budgétaire, pourrait se révéler difficilement soutenable à moyen terme. Si la stabilité financière algérienne est aujourd'hui solidement assurée, la situation reste encore délicate en raison de la dépendance de l'Algérie vis-à-vis du prix du pétrole, tant au niveau économique (97 % des recettes d'exportations, environ 40 % du PIB en 2005) que budgétaire (la fiscalité pétrolière représente près de 70 % des revenus fiscaux).
- ✚ Sur le plan économique et social, la croissance économique, au regard de la croissance démographique de la population active, doit durablement se maintenir pour endiguer la montée du chômage (estimé aujourd'hui à 15,3 % mais près de 50 % chez les jeunes) et permettre un enrichissement du pays. Le principal défi qui se

pose au pouvoir algérien d'ici 2009 est ainsi de réformer l'économie algérienne en offrant à la jeune génération des perspectives d'emploi et d'insertion sociale.

Aussi, en définitive, les réformes structurelles restent la clef de la relance de l'activité privée et de la diversification de l'économie algérienne dans un cadre international ouvert : restructuration du secteur public, relance des privatisations, réforme du secteur bancaire, amélioration de l'environnement des affaires afin de développer le secteur privé.

4.1.2. Dans les domaines politique et social

4.1.2.1. Politique intérieure de l'Algérie

Un régime autoritaire

Bien qu'affichant le visage d'une nation volontiers tournée vers les démocraties occidentales et animé par de réelles intentions de développement, l'Algérie n'en demeure pas moins un pays dirigé par un régime totalitaire.

Ainsi, le choc provoqué par la victoire écrasante du Président Bouteflika lors de sa réélection le 8 avril 2004 (environ 85% des suffrages) s'est traduit au niveau politique par le chaos dans les partis de l'opposition. Cette situation de contrôle absolue des affaires du pays, sans contre pouvoir véritablement significatif, explique certaines positions extrémistes prises par M. Bouteflika à l'égard de la France en opposition avec la sensibilité de l'opinion publique. Autrement dit, cette absence de démocratie explique en partie pourquoi les progrès tant souhaités par les peuples, aussi bien français qu'algérien, dans les relations entre les deux pays n'ont pas pu se concrétiser.

Ainsi, une des priorités de la France devrait être d'accompagner l'Algérie dans la voie du renouvellement de ses institutions afin de permettre le libre exercice de la démocratie. L'expression sans entrave de la volonté du peuple algérien pourrait favoriser naturellement les relations avec l'Hexagone.

Une paix sociale encore fragile

En outre, malgré la présence d'un pouvoir fort à sa tête, le pays souffre encore de divisions internes héritées des « années noires » qui ont été marquées par l'opposition entre deux groupes : les islamistes radicaux et les musulmans modérés. Des signes de réconciliation des deux parties sont toutefois apparus.

Ainsi, lors du référendum du 29 septembre 2005 sur la réconciliation nationale, la victoire sans surprise du OUI a confirmé que les Algériens voulaient oublier le passé et désiraient se concentrer sur leur développement économique. La participation s'était élevée à 80% de la population et 97,4%³⁰ des votants s'étaient exprimés pour la paix et la réconciliation. Cette politique de concorde civile a réduit la violence pour un temps, mais les attentats et affrontements avec les forces de sécurité ont repris en mars 2006.

Réduire l'influence politique de l'armée

Autre source de préoccupation du gouvernement actuel, l'armée a traditionnellement depuis la fin de « la guerre de libération » joué un rôle central dans le jeu politique.

Aussi, le Président est à l'origine de plusieurs restructurations au sein de l'ANP³¹, afin de renforcer son contrôle de l'institution militaire et de l'exclure, au moins en apparence, de la scène politique. Il a ainsi remplacé le chef d'état-major, le GCA Lamari, par le général major Gaid-Salah et a nommé M. Guenaïzia, un de ses plus proches lieutenants, Ministre délégué auprès du Ministre de la Défense³².

Vers la fin de « l'autocratie » ?

La fin de l'année 2005 a été marquée par l'état de santé inquiétant du Président Bouteflika, qui a été hospitalisé au Val de Grâce à Paris du 26 novembre au 17 décembre 2005. Il semblerait que son éventuelle succession, si elle devait se précipiter, serait incarnée par le Premier Ministre actuel, Abdelaziz Belkhadem, ancien secrétaire général du FLN et islamo conservateur convaincu. Son élection renforcerait le poids du parti au pouvoir et élargirait sa base électorale en direction des anciens électeurs du FIS.

³⁰ Ces chiffres sont contestables. Vingt pour cent de l'électorat, à majorité kabyle, a boycotté les élections.

³¹ Armée nationale populaire

³² Le Président cumule les fonctions de chef suprême des armées et de Ministre de la défense depuis 1992. Cette création de poste, datant de mai 2005, est une première en Algérie.

4.1.2.2. La politique étrangère de l'Algérie

Dans le domaine de la politique étrangère subsiste le **problème récurrent du règlement du conflit du Sahara occidental** ; pour l'instant, l'Algérie et le Maroc s'arc-boutent sur leurs positions et les déclarations du mois de mai 2005 du Président Bouteflika en faveur du Polisario ont alimenté la polémique.

De manière générale, ce dernier a remis à l'ordre du jour une diplomatie préférentielle auprès de ses principaux partenaires du Nord, du Golfe et de l'espace africain avec, notamment, une reprise des relations algéro-africaines sous l'égide du NEPAD³³. Alger cherche à s'intégrer pleinement dans le jeu international et à jouer la carte de la mondialisation. Cette politique passe par l'adhésion à l'OMC³⁴ et le développement de ses relations avec Washington³⁵.

Les relations avec les Etats-Unis ne cessent de se renforcer, principalement dans les domaines de la défense, de la lutte anti-terroriste et de la formation des juges. Les Etats-Unis cherchent, en effet, à sécuriser cette région et la zone sahélienne (coopération dans le domaine du renseignement et de la lutte contre le terrorisme).

4.1.2.3. La sécurité intérieure et le respect des droits de l'Homme en Algérie

"Les passages à tabac, les décharges électriques et l'ingestion forcée d'eau sale, d'urine ou de produits chimiques ne sont que quelques-unes des méthodes utilisées par les forces de sécurité algériennes, avec une impunité systématique"³⁶, estime l'organisation Amnesty International dans un communiqué annonçant la parution prochaine d'un rapport complet sur la politique des droits de l'Homme en Algérie.

Cette organisation affirme de plus que la police secrète algérienne (DRS) échappe au contrôle d'Abdelaziz Bouteflika, et que les autorités civiles n'exercent aucun contrôle sur la conduite et les pratiques de la DRS, laissant ses agents agir en toute impunité.

³³ NEPAD : New Partnership for Africa's Development.

³⁴ Organisation mondiale du commerce.

³⁵ Le Président Bouteflika s'y est rendu à trois reprises (juillet et novembre 2001, 8-10 juin 2004 à l'occasion du Sommet du G8 à Sea Island).

³⁶ Le Monde du 06.06.06

Ce constat accablant, soulignant à la fois la faillite du pouvoir politique algérien, à cause de son incapacité à contrôler les services secrets, et l'absence de respect des droits de l'Homme, éloigne encore plus l'Algérie du modèle démocratique tel qu'il est défini dans les pays du nord de la Méditerranée.

Aussi, la France doit-elle, en préalable à toute autre forme de collaboration avec l'Algérie, accompagner le gouvernement algérien dans la voie d'une mise en place effective d'un pouvoir démocratique, s'exerçant complètement dans tous les domaines, et garantissant en définitive la stricte application de la Charte des Droits de l'Homme et du Citoyen. De la réussite de cette entreprise démocratique dépendra la pérennité et la richesse des échanges entre Paris et Alger.

4.1.3. Dans le domaine de la défense

Si comme nous l'avons vu précédemment, dans le domaine économique la coopération avec la France s'annonce sous un jour favorable, les relations bilatérales franco-algériennes en matière de Défense restent encore à l'état d'ébauche, bien que les deux pays soient animés³⁷ par la volonté partagée de développer un partenariat opérationnel, doublée d'une coopération en matière de programmes d'armements.

Ce partenariat militaire est d'autant plus fondamental pour la France qu'elle possède 625 kilomètres de côtes méditerranéennes³⁸ où s'exercent des activités économiques³⁹ vitales pour elle, et qu'il faut protéger.

Coopérer militairement avec l'Algérie peut, de plus, permettre de soutenir le rôle modérateur et stabilisateur de ce pays dans une région abritant de nombreuses sources de crises⁴⁰. Enfin, à la défense de ces intérêts matériels s'ajoutent celle « des intérêts

³⁷ La quatrième réunion d'état-major franco- algérienne qui s'est déroulée du 20 au 23 novembre 2006 à Alger, a été l'occasion de réaffirmer la volonté de maintenir une coopération ambitieuse en matière de formation, complétée par un partenariat opérationnel.

³⁸ 25 % des rives maritimes nationales

³⁹ Pêche, tourisme, aquaculture, transit de matières énergétiques (le complexe portuaire de Fos Marseille voit transiter plus de 60% des minerais stratégiques),...

⁴⁰ Sahara occidental, Liban, conflit israélo-palestinien, Sinaï,...

immatériels, liés par exemple à la défense des grands principes de la vie internationale et à notre statut de membre permanent du Conseil de sécurité »⁴¹.

Le principal frein au développement de ces relations militaires d'importance réside dans l'absence d'un **accord cadre**⁴² **dans le domaine de la défense**, dont une proposition française est actuellement à l'étude à Alger.

Mises en sommeil depuis 1987, les relations militaires franco-algériennes ont été relancées en juin 2003 par le voyage du CEMA⁴³ français en Algérie et, plus récemment, par la visite en France du 2 au 5 mai 2006 du CEM/ANP⁴⁴, le général Gaid Salah. Ces rencontres ont été l'occasion de manifester de part et d'autre le souhait d'aboutir à l'instauration d'un climat de confiance réciproque.

Parallèlement, le CEM/ANP a annoncé que la signature du Traité d'amitié franco-algérien n'était plus un préalable à celle d'un accord dans le domaine de la Défense. Cette nouvelle position reflète la volonté des militaires algériens d'aller de l'avant dans le domaine de la coopération militaire bilatérale avec la France.

Cette coopération se décline actuellement en actions de **formation**⁴⁵, en visites d'information ou en échanges d'expériences⁴⁶.

Le succès de l'exercice naval « Raïs Hamidou ⁴⁷ » 2006 constitue la première étape de la construction d'une **coopération opérationnelle** entre nos deux pays. Cependant, des efforts importants sont encore à fournir pour aboutir à une coopération opérationnelle pleine et entière. En effet, celle-ci passe par la réalisation d'exercice de niveau interarmées

⁴¹ Livre blanc de la défense de 1994

⁴² Accord qui dresserait précisément l'environnement juridique de notre action militaire aux côtés des algériens

⁴³ Chef d'état-major des armées

⁴⁴ Chef d'état-major de l'armée nationale populaire algérienne

⁴⁵ Essentiellement au profit des élites avec la participation chaque année d'un officier supérieur algérien à la session Euro méditerranée de l'IHEDN (institut des hautes études de la défense nationale) et de deux stagiaires au CID (collège interarmées de défense). L'Algérie demande à la France pour 2007 d'étudier la possibilité de formation de quelques pilotes de chasses et d'équipages d'hélicoptères de sauvetage (SAR)

⁴⁶ Dans le domaine de la détection et de la neutralisation des mines artisanales par exemple

⁴⁷ L'exercice «Raïs Hamidou 2006» s'est déroulé du 13 au 30 novembre 2006, en Méditerranée occidentale. Il a pour but le développement de la coopération entre les deux marines dans les domaines de la surveillance et de la sécurité maritimes

planifiés et conduits en commun, avec la formation de FHQ⁴⁸, en veillant à un partage équitable des responsabilités de commandement entre les deux pays. Ainsi, à l'heure actuelle, la participation de l'Algérie en tant que simple observateur de nos exercices nationaux n'est pas de nature à renforcer l'interopérabilité⁴⁹ de nos deux pays.

En ce qui concerne la coopération en matière d'**armement**, la situation est à court terme moins favorable pour la France. En effet, traditionnellement dotée de matériels soviétiques, Alger a annoncé la signature d'un contrat de fourniture d'armements par Moscou⁵⁰ d'un montant de 7,5 Milliards d'€. Cependant, la DGA⁵¹ et les industriels de défense français n'ignorent pas que la reprise des relations de l'Algérie avec la France ne date que de trois ans alors que le lien avec la Russie est ininterrompu depuis plus de cinquante ans. La patience est donc de mise pour les exportateurs français pour se positionner sur ce marché de l'armement très prometteur pour l'avenir (A titre d'exemple, l'Algérie a fait connaître un besoin de frégates⁵² de moyen tonnage et d'avion de défense aérienne⁵³).

4.1.4. Dans le domaine de la lutte antiterroriste

Depuis les années noires marquées par la fin du « processus électoral⁵⁴ », et le coup d'arrêt porté à l'accession des islamistes radicaux au pouvoir, la lutte contre l'extrémisme religieux et le jeu terroriste associé ont toujours été une constante de la gouvernance algérienne.

Composé de 500 à 800 combattants, le GSPC, héritier du GIA⁵⁵, constitue actuellement la principale source d'inquiétude des services français. Il s'est trouvé au cœur des entretiens avec le Ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, en visite officielle à Alger les 13 et 14

⁴⁸ PC de niveau opératif

⁴⁹ L'Algérie a également demandé à accéder à l'interopérabilité pour participer à des exercices OTAN et à des opérations de maintien de la paix.

⁵⁰ Le 10 mars 2006, à l'occasion de la visite en Algérie du Président Poutine, un accord a été signé pour l'annulation de la précédente dette de 4,5 Mds d'€ en contrepartie de ce nouveau contrat

⁵¹ Direction générale pour l'armement.

⁵² De la gamme 3000-4000 tonnes pour la lutte ASM et la sauvegarde maritime. Ces acquisitions seraient un préalable à la mise en place d'un partenariat industriel.

⁵³ Un projet de vente de Rafale a été évoqué avec l'Algérie.

⁵⁴ Et non pas « processus démocratique » comme on peut le lire communément car l'Algérie n'a jamais été réellement une démocratie

⁵⁵ Groupe islamique armé

novembre derniers. Les autorités françaises prennent ainsi « très au sérieux » les menaces proférées par d'Al-Qaïda. Le numéro deux d'Al-Qaïda, dans une vidéo diffusée le 11 septembre 2006, a proclamé que le GSPC⁵⁶ doit devenir « l'os dans la gorge des croisés américains et français ». Ce jour-là, Ayman Al-Zawahiri officialisait le ralliement de l'organisation algérienne à la mouvance djihadiste, esquissé depuis déjà trois ans.

Face à cette menace sérieuse, la France fait preuve d'une « vigilance absolue : « J'ai eu l'occasion de qualifier la menace en France d'élevée et de permanente (...) mais il n'y a rien de nouveau » a déclaré, jeudi 14 septembre 2006, le Ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy.

Ainsi, cette montée en puissance de l'action du GSPC en Algérie, constituerait mécaniquement, par effet de voisinage, une menace potentielle pour la France, que le gouvernement français prend très au sérieux. Un **renforcement⁵⁷ de la collaboration franco-algérienne dans le domaine de la lutte anti-terroriste** s'impose donc dans l'intérêt des deux peuples.

4.2. Les obstacles à lever pour dépassionner les relations entre les deux pays

4.2.1. Islamisation du régime algérien

Même si le gouvernement algérien, comme nous l'avons vu précédemment, a toujours lutté contre les mouvances radicales de l'islam, la menace d'une islamisation du régime n'est pas à écarter de manière définitive à l'avenir.

La situation actuelle tient essentiellement dans la nature du régime en place. Son caractère autoritaire empêche la volonté populaire de s'exprimer librement, et il ne fait nul doute que l'avènement d'un régime démocratique verrait irrémédiablement l'avènement d'un pouvoir islamiste à la tête de l'Algérie.

⁵⁶ Groupe salafiste pour la prédication et le combat

⁵⁷ Cette collaboration existe déjà depuis les années 90 et a permis notamment le démantèlement de réseaux terroriste agissant à partir du sol français

A plus faible échelle, l'indépendance de 1962, a marqué le début d'une période d'arabisation du pays, notamment à travers le retour à la pratique d'un islam plus traditionnel, pour mieux écarter la tentation d'épouser un mode de vie occidental, importé par les français du temps de leur occupation du territoire. Ce « retour aux sources » s'est poursuivi à travers l'obligation de l'enseignement de l'arabe dans les écoles sous peine de fermeture des établissements. Ainsi, le gouvernement algérien a mis sa menace à exécution: depuis le 25 février 2006, 42 établissements scolaires privés, situés principalement à Alger et en Kabylie, ont été fermés, parfois avec le recours aux forces de police car ces écoles privées avaient refusé de se conformer au cahier des charges très strict établi par l'éducation nationale sur le programme pédagogique et la formation des enseignants.

Enfin, une vacance du pouvoir, du fait d'une dégradation de l'état de santé du Président sortant, pourrait porter à la tête de l'Etat algérien l'actuel Premier Ministre, monsieur Abdelaziz Belkhadem, islamo conservateur convaincu.

4.2.2. Assumer l'histoire coloniale

Les visites des personnalités militaires en Algérie commencent toutes, inexorablement, par le rituel du parcours du musée de l'armée, avec une attention toute particulière portée par leurs hôtes algériens pour la partie exposant « les exactions de l'armée d'occupation française pendant la guerre d'indépendance algérienne ».

Ainsi, 45 ans après les accords d'Evian, la blessure de la période coloniale n'est pas encore refermée. Les déclarations récentes du Président Bouteflika appelant la France au devoir de mémoire et donc selon lui à la repentance ne font que renforcer cette constatation.

Plusieurs raisons peuvent expliquer cette rhétorique anticolonialiste algérienne dirigée contre la France. D'une part, la jeune Nation algérienne, née de l'opposition au colonisateur, trouve la légitimité de son régime Présidentiel – de Ben Bella à Bouteflika – dans la guerre remportée pour la libération. D'autre part, c'est cette même victoire contre la France qui fera de l'Algérie le symbole de la lutte pour l'émancipation des peuples sur le continent africain mais aussi en Asie. Ainsi, évoquer sans cesse ce passé colonial révolu,

revient à la fois, pour le gouvernement actuel, à légitimer son existence vis à vis de son peuple, mais aussi à conforter l'image d'indépendance et de puissance régionale du pays dans le Monde musulman.

Cependant, cette tendance à ramener systématiquement les relations franco-algériennes à un rapport colonisateur/colonisé ne devrait pas perdurer du fait de l'arrivée au pouvoir, à court et moyen terme, à la tête des deux pays, d'hommes politiques n'ayant connu l'époque coloniale qu'à travers la lecture de livres d'Histoire.

En effet, les deux Présidents actuels, Jacques Chirac et Abdelaziz Bouteflika, ont été tous les deux des acteurs⁵⁸ de la guerre d'Algérie et constituent donc de facto des témoins de cette époque. La génération politique montante qui émergera du scrutin Présidentiel de mars 2007 en France, à la vue des candidatures actuellement déclarées⁵⁹, portera vraisemblablement une appréciation plus rationnelle et dépassionnée sur la réalité des relations franco-algériennes.

4.2.3. Vers un véritable partenariat pragmatique à égalité

En finir avec rapports colonisateurs/colonisés

Considérer les rapports entre la France et l'Algérie avec l'œil du contemporain, en ne conservant que le meilleur de l'héritage de la période post 1962, constituera sans nul doute un pas décisif pour la réconciliation des deux peuples mais permettra aussi par la même de clarifier le rapport de force entre les deux pays. Ce véritable tournant de l'Histoire commune sonnera ainsi la fin d'un rapport inégalitaire, de type colonisateur/colonisé, qui semble perdurer inconsciemment dans les esprits. Il ne s'agit pas ici d'un quelconque mépris qu'aurait la France envers son ancienne colonie mais plutôt d'un sentiment quelque peu paternaliste de la mère patrie envers son ancienne protégée. Sentiment passionnel qui peut, à l'extrême, conduire l'ancienne tutrice à considérer l'Algérie comme un pays « immature » par certains aspects et à adopter une attitude frisant l'autoritarisme.

⁵⁸ J. Chirac a servi en tant qu'officier sur le front algérien

⁵⁹ Les candidats à l'élection présidentielle française les plus avancés dans les sondages sont actuellement : Nicolas Sarkozy, Ségolène Royal, et François Bayrou

Parallèlement, cette relation de force peut conduire l'Algérie à adopter des comportements quelquefois exagérés face à la France, peut-être pour se prouver à elle-même et au Monde entier qu'elle est capable d'agir librement et démontrer que son destin n'est pas écrit à Paris. Il en résulte une certaine forme de surenchère dans les revendications des deux pays lorsqu'il s'agit de collaborer, qui s'avère extrêmement préjudiciable aux intérêts respectifs.

Tirer les leçons de l'échec du processus de Barcelone

Ainsi, après avoir ramener les relations franco-algériennes sur un terrain plus « égalitaire », dans une logique de partage gagnant pour les deux parties, il conviendra de définir un cadre raisonnable et structurant à cette coopération. Pour ce faire, il serait bénéfique de mettre à profit le fruit des expériences passées en matière de collaboration entre les pays du Sud et les pays du Nord de la Méditerranée. Ainsi, le processus de Barcelone constitue-t-il un modèle de choix à analyser pour la richesse des enseignements que l'on a pu en tirer, plus de dix ans après sa mise en place. En effet, initié en 1995 par l'Union Européenne pour développer une coopération entre les pays riverains de la Méditerranée, ambitieux à son lancement, ce processus est considéré aujourd'hui comme un échec relatif, eu égard aux ambitions affichées initialement. Ce modèle de coopération a souffert essentiellement du manque de moyens alloués -4Mds d'€ de 1995 à 2005-, d'une absence de cohérence politique et surtout d'une faible implication des pays du Sud dans les décisions. Finalement, la réussite de cette entreprise a été compromise par la faiblesse du projet, qui n'était malheureusement pas soutenue par un programme cohérent⁶⁰ et surtout par une volonté constante et partagée de progresser. Mais, outre l'aspect insuffisant du budget⁶¹, c'est plutôt le caractère unilatéral de cette relation qui a achevé de convaincre les « partenaires » du Sud de l'iniquité de la démarche. Les actions étaient principalement décidées au sein des instances européennes, sans réelle concertation avec les pays du Sud, selon la formule « le décideur est le payeur ». Ainsi, loin de constituer un forum au sein duquel le développement de la zone méditerranéenne faisait l'objet d'une réflexion et donc d'une action collégiale, le processus de Barcelone est très vite apparu aux yeux des pays les moins favorisés comme un instrument de puissance des pays européens sur eux. Se sentant tenus à l'écart des décisions, ils se sont clairement désinvestis et se sont réfugiés dans une attitude attentiste, préjudiciable au dynamisme de ce modèle de coopération. Plus

⁶⁰ L'Espagne, l'Italie et la France n'ont pas trouvé une voie unique et cohérente pour développer les relations Nord/Sud. Il a manqué un meneur, à l'image de l'Allemagne pour les relations UE/PECO

⁶¹ 2€/habitant/an de budget alloué au processus par l'UE contre 27€/habitant/an dépensés pour le développement des pays d'Europe centrale et de l'Est (PECO).

inquiétant le sommet « Barcelone+10⁶² », a prouvé le blocage irrémédiable du processus plutôt que sa capacité à repartir sur de nouvelles bases, provoquant ainsi une nouvelle frustration régionale. La « politique de voisinage », développée par l'UE ramenait les pays méditerranéens du Sud à de simples voisins au même titre que les pays asiatiques par exemple, renforçant l'idée d'une Europe enfermée dans ses frontières face à des voisins qu'elle semble vouloir contenir.

Prendre exemple sur la démarche 5+5

A l'inverse du Processus de Barcelone qui considérait les relations Euro méditerranéennes de manière idéalisée « dans une sorte de rêve à haute voix, un instant d'euphorie où le lyrisme diplomatique et les promesses politiques s'en sont donnés à cœur joie ⁶³», la démarche « 5+5 ⁶⁴», réunissant cinq pays européens à cinq pays de la rive sud de la Méditerranée de l'Union du Maghreb Arabe, à la fois volontariste et pragmatique s'est fixé des objectifs réalistes et mesurables ⁶⁵. Ainsi, en 2006, les quinze actions programmées ont été effectivement conduites dans l'année. Cette performance est unique dans le champ des coopérations internationales ; ceci tend à prouver qu'il est possible de concrétiser des actions en commun entre pays du nord et pays du sud si les objectifs sont clairement identifiés et si l'ambition est mesurée.

Profiter de la présidence française de l'UE au second semestre 2007

Amenée à diriger l'Union européenne à partir de juillet 2007, la France devra profiter de l'occasion ⁶⁶ qui se présente à elle, pour convaincre ses 26 partenaires européens de la nécessité de relancer un partenariat plus ambitieux avec l'Algérie et les autres pays méditerranéens du Sud, sur le modèle pragmatique du dialogue « 5+5 », mais en engageant des actions dans plus de domaines. Loin de marginaliser la relation bilatérale franco-algérienne, cette collaboration multipartite d'envergure la renforcerait. L'Algérie ne peut

⁶² En Novembre 2005

⁶³ Intervention de Sébastien Abis le 22 décembre 2006 au Collège interarmées de défense

⁶⁴ Lancée le 21 décembre 2004

⁶⁵ Actions programmées pour 2007 dans le domaine de la Défense :

- Exercice de réaction et de coordination des secours de la sécurité civile à partir des CPCO ou équivalent des 10 pays.
- Inauguration d'une école de formation 5+5. Projet permettant des échanges d'officiers et sous-officiers aux niveaux stratégique (CGEM), opératif (CID) et technique ou tactique (opérateurs de surveillance maritime mettant en œuvre un système commun d'échange d'informations).
- Participation de forces armées à la lutte anti-acridienne.
- Médecine militaire : partage d'informations et de savoir-faire.

⁶⁶ Comme l'avait fait l'Allemagne, lors de sa présidence, en introduisant l'idée de l'élargissement de l'UE à l'Est.

en effet pas raisonnablement tabler sur la seule collaboration française pour dynamiser et consolider son développement économique et social. Une Algérie plus forte, ouverte à la diplomatie européenne, garantira une relation plus fiable et plus fructueuse dans le cadre bilatéral avec la France. Pour atteindre cet objectif et conforter sa stratégie d'influence au sein de l'UE, il faudra que Paris soit en mesure de proposer un plan structurant pour des actions concrètes et réalistes, élaboré à partir de sa connaissance historique - profonde et unique- de l'Algérie. Cette démarche sous entend une volonté nationale forte pour que cette collaboration devienne une réelle priorité du mandat français.

4.2.4. Moderniser l'administration, le système bancaire et monétaire

Toute relation qu'elle soit bilatérale ou multilatérale avec l'Algérie ne sera vraiment productive qu'au prix d'une réforme profonde de l'administration algérienne et du système financier et monétaire. Cette condition représente un préalable indispensable pour que ce pays gagne enfin un statut de partenaire fiable sur la scène internationale et attire définitivement l'investisseur sur son territoire. Dans cette optique, la perspective d'adhésion à l'organisation mondiale du commerce (OMC⁶⁷) encourage l'Algérie à se lancer dans la voie des réformes. Une légère amélioration en matière de contrôle des changes a pu être observée, grâce notamment à une simplification progressive des modalités de transferts de capitaux⁶⁸. Mais des incertitudes persistent en revanche sur l'assouplissement du contrôle en matière d'importation de services, et l'obstacle majeur de la non convertibilité totale du Dinar algérien n'est toujours pas en passe d'être levé à courte échéance. Parallèlement, le chantier le plus lourd concerne la réforme de l'Etat autour de deux axes principaux. Dans un premier temps, la réforme budgétaire passe par la refonte du cadre budgétaire et comptable, en s'appuyant sur un programme de modernisation rendu possible grâce au financement de la Banque Mondiale, et par l'instauration d'une véritable logique de long terme dans le cadre de la gestion des ressources énergétiques. Dans un second temps, le renforcement des pratiques de bonne

⁶⁷ Le 10^{ième} round de négociations initialement prévu en septembre 2006 a été reporté du fait de l'absence d'accord dans le secteur des services, et d'un point de blocage portant sur les tarifs subventionnés des intrants énergétiques (essence, électricité).

⁶⁸ Les dividendes, les bénéfices et les produits de cession d'actifs peuvent désormais être directement transférés par les banques agréées, avec un contrôle exercé simplement a posteriori par la Banque d'Algérie.

gouvernance est rendu possible grâce à l'accélération de la réforme de la justice⁶⁹, le renforcement de la réglementation en matière de lutttes contre la corruption et le blanchiment, et la revalorisation du contrôle public. Dans le domaine financier, les réformes engagées apparaissent prometteuses. Ces dernières passent tout d'abord par l'achèvement de la modernisation des systèmes de paiement⁷⁰ dès la fin de l'année, et par le renforcement de la réglementation en matière de gouvernance et de supervision bancaire⁷¹. Enfin, l'amélioration des conditions d'investissement devrait résulter de la réforme profonde du Code de l'investissement et de la réforme du foncier industriel⁷², envisagées par le gouvernement algérien courant 2007.

5. CONCLUSION

Indéniablement, les sociétés françaises et algériennes portent encore, chacune à leur façon, les stigmates de l'Histoire commune des deux peuples. Cet héritage commun du passé qui pèse encore aujourd'hui sur leurs relations, autorisant tour à tour des avancées prodigieuses, suivies de retours en arrière tout aussi spectaculaires, perd peu à peu de sa force du fait essentiellement du renouvellement de génération des élites, peu nostalgiques d'un passé épique, et naturellement tournées en priorité vers le futur.

Ainsi, pour assurer, à l'avenir des relations fructueuses et pérennes, il conviendra de dépassionner les débats entre les deux pays, en laissant l'exercice de devoir de mémoire aux historiens, pour tourner définitivement la page d'une Histoire commune qui ne rendra jamais banales les relations entre Paris et Alger.

⁶⁹ Modernisation de la justice en tant que fondement de l'Etat de droit avec l'assistance technique de l'UE avec le financement d'une unité d'appui au projet (UAP)

⁷⁰ Trois mesures principales :

- Algerian Real Time Settlement : système de paiement en temps réel par interconnexion sur l'ensemble du territoire ;
- Introduction de la télécompensation : normalisation du chèque et mise en fonction du virement bancaire ;
- Avant la fin de l'année : cartes à puce, effets et avis de prélèvement

⁷¹ Grâce notamment à l'application à l'horizon 2008, des nouvelles règles prudentielles prévues par le nouveau dispositif international de Bâle II, à la création de comités d'audit interne, tenus de communiquer un rapport annuel aux autorités monétaires, et enfin au doublement des effectifs de l'Inspection générale de la Banque d'Algérie, en charge du contrôle externe des établissements.

⁷² Notamment, concessions des terrains domaniaux pour une durée minimum de 20 ans renouvelable avec adjudication aux enchères publiques ou de gré à gré entre autres.

Mais, même s'il s'agit d'un préalable indispensable, lever cette contrainte de mémoire ne suffira toutefois pas à garantir des relations optimales dans tous les domaines.

Côté français, il faudra privilégier l'établissement d'un partenariat –à égalité-, de nature pragmatique, à l'image du partenariat 5+5, et en opposition aux pratiques du Processus de Barcelone. Paris devra aussi faire preuve d'un réel courage politique, qui devra être concrétisé par un projet solide et concret qu'elle devra défendre lors de sa future présidence de l'UE en 2008, pour amener l'Europe derrière elle, dans le chemin du partenariat avec l'Algérie. Car même si elle demeure centrale, la relation bilatérale franco-algérienne ne suffit pas à elle seule à garantir un développement suffisant de l'Algérie. L'augmentation globale des échanges économiques de l'Algérie avec le reste du Monde serait, par effet de levier, naturellement profitable aux échanges entre Paris et Alger.

De l'autre côté de la Méditerranée, des efforts doivent être accomplis pour doter l'Algérie d'un environnement juridique stable, d'une administration et d'un système bancaire plus modernes, aptes à rassurer les investisseurs français, mais aussi à favoriser la coopération militaire et diplomatique. De plus, un accent particulier doit être mis sur la modernisation d'une économie, certes dynamique, mais reposant principalement sur un atout énergétique conjoncturel, et sur la construction d'une société développée bénéficiant d'une répartition équitable des richesses du pays. Parallèlement, la maîtrise d'une force politique islamiste émergente, manifestant clairement son intention de participer au gouvernement du pays et trouvant un écho favorable dans une population délaissée par le progrès social, constitue sans nul doute une autre condition nécessaire au renforcement des relations franco-algériennes.

6. BIBLIOGRAPHIE

- [1] Benjamin STORA « Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954) » La découverte
- [2] Daniel LEFEUVRE « Pour en finir avec la repentance coloniale » Flammarion
- [3] Pascal BLANCHARD « La fracture coloniale » La découverte
- [4] Claude LIAUZU « Colonisation : droit d'inventaire » Armand Colin
- [5] Benjamin STORA « Le livre, mémoire de l'Histoire » Le préau des collines
- [6] Sidi Ahmed KHANEBOUDI « Histoire moderne et contemporaine de l'Afrique du nord » Université Michel de Montaigne Bordeaux3
- [7] Thierry DE MONTBRIAL RAMSES2006 IFRI
- [8] Les cahiers de Mars N°5 « 2005 année de la méditerranée »
- [9] Rapport du FEMISE 2006 sur le partenariat Euro – Méditerranée
- [10] Défense Nationale et sécurité nationale novembre 2006
- [11] Jeune Afrique n°2395 du 3 décembre 2006
- [12] Histoire & Patrimoine n°3 de septembre 2006 « La France coloniale »

Sites Internet

- ✚ http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo_833/algerie_406/index.html
- ✚ <http://w3.ens-lsh.fr/colloques/france-algerie>
- ✚ <http://www.algerie-dz.com/>
- ✚ <http://www.latribune-online.com/>
- ✚ <http://centre-histoire.sciences-po.fr/archives/index.html>
- ✚ <http://www.senat.fr/>
- ✚ <http://www.femise.org/>
- ✚ <http://www.el-mouradia.dz/francais/>
- ✚ <http://www.aps.dz/fr>
- ✚ <http://www.missioneco.org/algerie/>

Entretiens

- ✚ STORA Benjamin⁷³, Professeur des universités, Historien et Sociologue ;
- ✚ BOURAT Flavien⁷⁴, MINDEF/DAS⁷⁵ ;
- ✚ LCL COMMARMOND Bruno⁷⁶, EMA/MO/MONDE3/Maghreb⁷⁷ ;
- ✚ GHOZALI Sid Ahmed⁷⁸, ancien premier Ministre algérien, ancien Ministre de l'économie, ancien ambassadeur d'Algérie en France, et enfin ancien directeur de la Sonatrach⁷⁹ ;

⁷³ Cet entretien passionnant avec un historien incontournable sur le sujet, a eu essentiellement pour objet de situer la problématique des relations franco-algérienne à travers le filtre de l'Histoire coloniale et de son empreinte actuelle. Il a révélé notamment la frustration d'une partie de la population algérienne devant l'incapacité française à faire repentance de ses actions pendant cette « période noire ». De plus, selon l'Historien, les rancœurs nées de cette Histoire coloniale se perpétuent de père en fils, aussi bien du côté français que du côté algérien, et empêchent les deux pays de se construire un avenir commun : c'est à la France que revient l'initiative de « tourner la page » pour mieux repartir.

⁷⁴ Cette rencontre avec un expert du Maghreb, auprès du ministère de la défense, a été centrale pour la compréhension de la nature des relations franco-algériennes en matière de défense.

⁷⁵ Direction des affaires stratégiques du ministère de la défense

⁷⁶ Entretien incontournable qui a apporté des données actualisées sur l'état des relations franco-algériennes en matière de défense.

⁷⁷ Etat-major des armées

⁷⁸ L'entretien qui sans conteste a apporté le plus à cette étude, du fait de la personnalité exceptionnelle du Premier Ministre, qui a occupé des postes « opérationnels » de haut niveau dans tous les compartiments de la gouvernance algérienne et, fait remarquable, dans l'industrie. Les carences économiques, politiques, et diplomatiques de l'Algérie ont été évoquées avec sincérité et lucidité. La politique française à l'égard de l'Algérie a été abordée de manière chronologique. Tous ces éléments ont permis de minimiser le poids actuel de l'Histoire sur les relations entre les deux peuples et cde dégager de véritables voies d'amélioration des rapports entre Paris et Alger.

⁷⁹ Compagnie pétrolière algérienne créée sous la présidence de M. Boumediene

TABLES DES MATIERES

1. INTRODUCTION	2
2. UNE INTERPENETRATION DES HISTOIRES.....	3
3. LES ACQUIS DE L' HISTOIRE COMMUNE	4
4. VERS UN RENFORCEMENT DU LIEN FRANCO - ALGERIEN.....	12
5. CONCLUSION	29
6. BIBLIOGRAPHIE.....	31